

# **ACCOMPAGNER UN ÉLÈVE DÉFICIENT VISUEL**

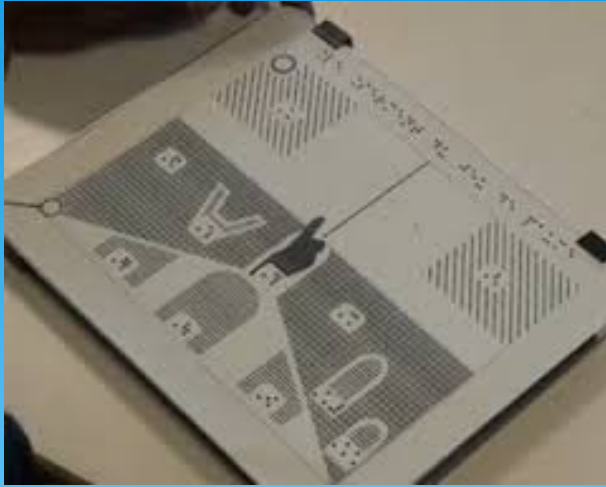
- Les diverses façons de mal voir (mauvaise appréciation des distances, des couleurs, des contrastes; vision périphérique ou tubulaire) provoquent des gênes fonctionnelles qui mettent l'élève en difficulté autant dans la classe que dans l'école.
- Qu'il soit aveugle ou malvoyant, un enfant déficient visuel peut suivre des cours en milieu scolaire ordinaire au prix d'aménagements, d'un équipement matériel adapté et dans certains cas d'un accompagnement par une A.V.S.

## LA PRISE EN CHARGE

- Les élèves déficients visuels sont généralement pris en charge par un SAAAS (*Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation*)
- Ils peuvent être scolarisés:
  - soit en classe « ordinaire »
  - soit en classe spécialisée ULIS-école, ULIS-collège avec un enseignant spécialisé pour l'enseignement et l'aide pédagogique aux élèves aveugles et malvoyants.

# LES AIDES MATÉRIELLES SPÉCIFIQUES

- Pour les déplacements: la canne blanche
- En classe:
  - des loupes articulées ou non,
  - des télé-agrandisseurs,
  - des ordinateurs adaptés avec logiciel d'agrandissement, scanner, webcam ou caméra,
  - des ordinateurs « braille » avec une plage tactile,
  - des fours pour imprimer par thermogonflage des documents en relief,
  - des feuilles spéciales pour les tracés en relief...



## RÔLE DE L'A.V.S.

- Veiller à ce que les supports écrits proposés à l'élève soient adaptés (lisibilité, contraste, taille de l'écriture...)
- Verbalisation des données qui sont écrites au tableau quand elles sont inaccessibles.
- Vérifier les reflets du tableau pour une lecture de qualité.
- Anticiper tout changement de local ou de place de mobilier dans la classe.
- Accompagnement des apprentissages (vérification des cours, aide pendant les ateliers,...)
- Être secrétaire à l'occasion de certains devoirs écrits, aider à la mise en place du 1/3 temps.
- Aide matérielle auprès de l'élève.
- Mise en confiance.
- Vérifier la fatigabilité de l'élève.

## REMARQUES

- Pour les déplacements une position adéquate est nécessaire: l'élève non-voyant peut tenir deux doigts de la main quand il est petit. En grandissant, si il n'utilise pas sa canne blanche, il tient votre coude et se positionne légèrement en retrait.
- L'accompagnement est plus délicat surtout avec les collégiens car les élèves sont souvent désireux de se débrouiller seul. La place n'est pas la même en maternelle-primaire qu'au collège-lycée.
- Il est indispensable de trouver l'équilibre entre l'aide nécessaire et surprotection néfaste afin d'aider l'élève à devenir autonome.